

► **Conférence du 17 novembre 2011** (23/11/2011) :



L'Association pour les Techniques et les Sciences de la Radioprotection avec le soutien et la participation du **Direction Générale du Travail**, a organisé une Journée "**Evolution de la réglementation PCR - Changements et Perspectives**" qui s'est déroulée à l'ASIEM - 6, rue Albert de Lapparent - 75007 Paris, le **jeudi 17 novembre 2011**.

Cette journée fut l'occasion pour les participants de transmettre leurs points de vue aux organismes de tutelles (DGT, ASN) en charge de la transposition en droit français des directives de la CIPR 103.

Cette journée a été l'occasion de riches échanges entre les participants et les représentants des organisations officielles (DGT, ASN). En effet, plus de 80 personnes, représentants un large éventail des professionnels impliqués dans la radioprotection ont activement participé à l'animation des débats et ont pu exposer leurs points de vue sur l'évolution de leur profession.

Il est incontestable que cette journée fut un succès tant les réflexions et les points de vues furent variés et pertinents. Il en ressort que pour les PCR les choses avancent mais des efforts doivent être faits pour les aider dans leur travail quotidien. Elles doivent gagner en autonomie et en compétence.

S'agissant des PCR Externes, point essentiel concernant notre activité, il en résulte que notre activité n'est pas encadrée et quelque soit le secteur d'activité certaines petites structures qui ont fait appel à leurs services ont du faire face à des déconvenues. Une labellisation ou certification serait une solution pour valoriser les vrais professionnels et écarter du marché les opportunistes qui dégradent l'image de la profession. L'ATSR en relation avec la DGT et l'ASN, travaille sur ce sujet.

Le compte-rendu complet et les présentations des intervenants seront disponibles sur le site de l'[ATSR](#).